

A part quelques entrepôts, liés à l'activité du sel, et des petites cabanes de marais, il n'existe pas dans la tradition rétaise de bâtiments d'activités situés hors des bourgs et des villages.

Les constructions nécessaires aux besoins de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage ou du commerce chercheront donc à se fondre dans le milieu naturel et l'environnement.

La hauteur générale devra être modérée, et s'adapter au site. Pour des constructions nécessitant de grandes surfaces, il est préférable de fractionner les volumes afin d'éviter des masses et des hauteurs trop importantes. L'emploi de matériaux naturels, aux coloris proches de ceux rencontrés dans le site, est à rechercher.

## île de Ré

### activités

#### Les bâtiments agricoles

Lorsqu'ils ne sont pas situés à proximité ou à l'intérieur du bâti traditionnel, le matériau à privilégier demeure le bois, en bardage extérieur façon salines et à clins horizontaux.

Les portails et accès seront réalisés dans le même matériau que les façades et l'on utilisera les portails suspendus sur rail que l'on rencontre sur les chais.

Un soubassement maçonné peut être mis en place pour peu qu'il soit enduit en finition talochée.

En toiture on utilisera les tuiles canal, celles-ci pouvant être, selon les sites, posées en chapeau sur une couverture support appropriée.



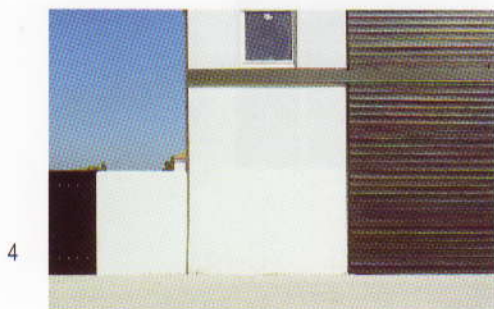
1



2



3



4



5



6



7

1 - 2 - 4 - Ars-en-Ré  
3 - Ars-en-Ré, anciennes salines

5 - Rivedoux, zone artisanale  
6 - 7 - La Couarde-sur-Mer

## L'artisanat, le commerce

Les mêmes principes que pour les bâtiments agricoles sont à retenir : se fondre dans le paysage et limiter l'impact visuel.

Ces constructions généralement situées dans des zones organisées à proximité des bourgs, devront être traitées avec plus d'attention et tenir compte de la co-visibilité avec l'architecture traditionnelle.

Les couvertures seront réalisées en tuiles canal, sans débord en pignon.

Les volumes simples doivent être fractionnés pour réduire l'échelle des bâtiments les plus importants.

L'usage de matériaux mixtes (bois et maçonnerie enduite par exemple), permet d'animer des façades de grande longueur.

Les ouvertures sont à traiter de manière contemporaine, sans chercher à copier les formes et dimensions rencontrées sur l'habitat, pour ne pas engendrer de confusion.

De grandes travées verticales ou horizontales recoupées par des châssis peints en teintes neutres et de préférence foncées, seront disposées sur les façades avec simplicité et régularité.

La surface de ces ouvertures devrait rester inférieure à celle couverte par le bardage ou la maçonnerie.

Les coloris foncés et neutres sont souhaitables : brun, anthracite, gris, vert...

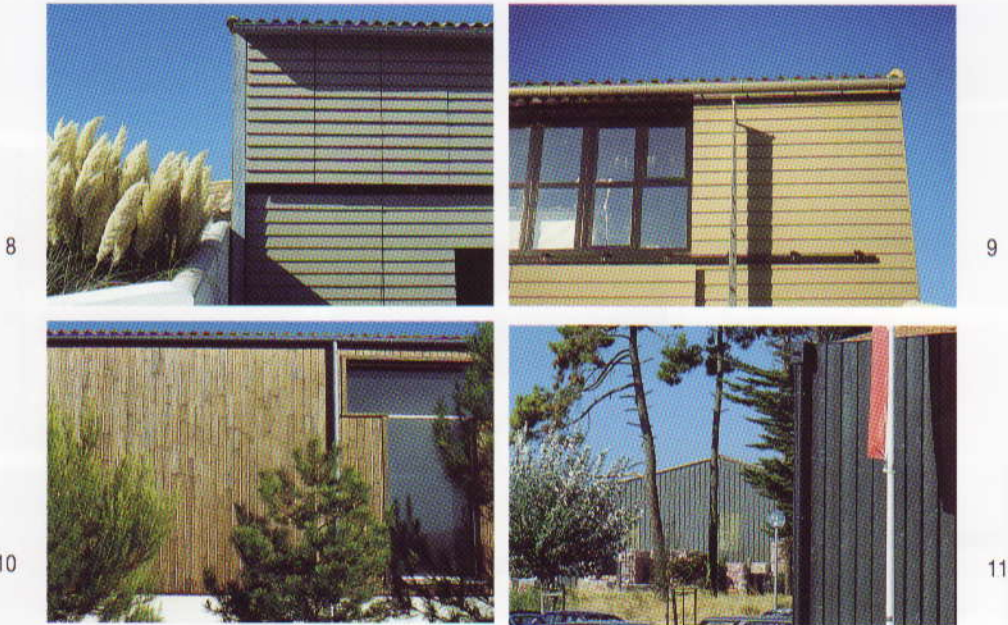
La signalétique de l'activité sera lisible mais discrète, en évitant le bâtiment "signal" que l'on ne rencontre pas sur l'île.

Le traitement et la netteté des abords ne sont pas contradictoires avec les besoins de l'activité.

C'est ainsi que les zones de stockage seront de préférence reportées derrière les bâtiments pour ne pas être visibles depuis l'espace public.

La bonne image de l'activité est aussi donnée par l'environnement immédiat des bâtiments.

## île de Ré



8 - 9 - Ars-en-Ré, zone artisanale

10 - 11 - La Flotte-en-Ré, Z.A. La Croix-Michaud

## Les éléments intrus

- les bacs acier en couverture
- les bardages métalliques en façade
- la maçonnerie non enduite
- les blocs ou éléments préfabriqués en béton destinés à recevoir des peintures ou résines
- les pièces de structure métallique apparentes en façade
- les plaques ondulées bitumineuses, les translucides
- les couleurs vives sur grandes surfaces